

Psychothérapie Internationale

Rapport sur la conférence de l'EAP

Une conférence de 2 jours, rassemblant le comité et les différentes commissions, s'est tenue à Athènes en juin, suivie d'une deuxième à Naples en octobre.

En février, le Prof. Alfred Pritz a été élu pour un nouveau mandat au poste de secrétaire général, avant d'annoncer qu'il choisirait un suppléant capable de le remplacer ensuite dans ses fonctions. Il a donc fait savoir à Athènes qui il choisissait: le prof. Eugenijus Laurinaitis, de Lituanie, ancien président de l'EAP et membre actuel du comité exécutif. Il est un peu plus âgé qu'Alfred Pritz. Pas de rajeunissement en vue donc, mais c'est bien un fidèle assistant qui a été proposé et choisi. Le nouveau venu a indiqué ne pas vouloir rester aussi longtemps que son prédécesseur et aborder sa mission sous l'angle de la transition, entendant profiter de son mandat pour se trouver un successeur plus jeune.

Concernant le contenu des débats, la controverse a porté à nouveau sur la durée de la formation en psychothérapie. Deux modèles s'opposent: 3 années de licence ou équivalent en sciences sociales, puis 4 années de formation postgrade accompagnée d'une activité professionnelle pour devenir psychothérapeute dans un institut privé (soit 7 années en tout - règlement de l'EAP) ou un cursus direct en science psychothérapeutique avec formation en psychothérapie intégrée (3 années de licence et 2 années de master, soit 5 années en tout – selon le modèle de la SFU (Université privée Sigmund Freud de Vienne). Un peu de contexte: les diplômés actuels de la SFU ont une reconnaissance nationale du titre de psychothérapeute (en Autriche, grâce à la réglementation européenne, mais aussi dans d'autres pays européens s'ils disposaient déjà d'une autorisation en Autriche), mais ne peuvent recevoir d'ECP (European Certificate of Psychotherapy - Certificat Européen de Psychothérapie) de l'EAP, car leur formation n'en respecte pas les critères. Ken Evans s'est opposé de façon véhémement au raccourcissement de la durée de formation et a justifié sa position en s'appuyant sur le choix fait par d'autres universités en faveur du modèle 3+4. À Naples, le Prof. Alfred Pritz (également recteur de la SFU en plus de sa charge de secrétaire général de l'EAP) a défendu son modèle de cursus 3+2.

À la surprise générale, Ken Evans est décédé entre ces deux conférences. L'EAP perd un penseur éminent et un ancien président émérite.

La discussion autour de ces deux modèles et de l'adaptation, nécessaire ou pas, des réglementations de l'EAP, reprendra lors de la prochaine conférence. L'EAP entend conserver pour objectif d'imposer la psychothérapie comme profession autonome dans le cadre de l'EQF (European Qualifications Framework) parmi les professions scientifiques afin de jeter les bases de sa reconnaissance dans tous les pays européens. Les partisans du changement insistent sur le fait que les 5 années proposées par la SFU constituent une formation à plein-temps et que leur contenu est axé dès le départ sur la psychothérapie. La réglementation impose jusqu'ici une licence en sciences sociales, mais l'enseignement peut être assez éloigné des connaissances de base utiles en psychothérapie. Par ailleurs, les 4 années de formation postgrade en psychothérapie sont conçues comme une formation à temps partiel complétée par une pratique professionnelle, et non comme une formation à temps complet comme à la SFU.

Pour nous, Suisses et délégués d'autres pays, qui possédons une législation en conséquence, cette discussion prend parfois un tour étrange. À titre de comparaison: la règle qui prévaut en Suisse est celle du 5+2-4, c'est-à-dire un cursus de psychologie avec une licence et un master, suivi d'une formation postgrade de 2-4 ans en psychothérapie. Devenir psychothérapeute dans notre pays prend donc entre 7 et 9 ans. Je trouve tout à fait légitime l'envie de raccourcir ces études et de vouloir mettre en place en Suisse un cursus qui intègre directement la formation postgrade en psychothérapie (au moins en partie).

On pourrait ainsi envisager un modèle donnant des connaissances de base utiles en psychothérapie, accompagnées d'une vue d'ensemble des différentes orientations thérapeutiques. La formation postgrade pourrait débiter au niveau du master, en même temps que la formation à la recherche scientifique. Deux (2) années supplémentaires pourraient venir s'ajouter au niveau postgrade pour compléter la formation (supervision et pratique clinique comprises). Une solution d'avenir pour la Suisse aussi?

Lors des deux conférences, un groupe de travail a présenté les résultats d'une enquête marketing au sujet de l'ECP. Aux Pays-Bas, les psychothérapeutes qui disposent d'un ECP peuvent bénéficier de prestations d'assurance pour leurs clients, même s'ils ne figurent pas dans le registre des psychothérapeutes reconnus par l'État. Au même titre que toutes les professions qui relèvent chez

nous du «domaine de la médecine complémentaire». Le titre conféré par l'EAP, accordé au plan privé, y a donc de la valeur. Cela doit encourager d'autres pays à adopter une démarche marketing envers l'ECP et à entreprendre des négociations dans ce sens avec des assurances. Le modèle néerlandais n'est toutefois pas transposable à la Suisse pour des raisons juridiques. En Allemagne, oui en revanche, grâce à la loi relative à l'exercice de la médecine.

Le groupe de travail poursuit intensivement les discussions autour de la séparation entre psychothérapie et pratiques ésotériques et spirituelles, provoquées par l'adoption en Autriche de directives dans ce sens (comme cette publication).

Le SARC (Science and Research Committee) est à l'origine d'une initiative importante. Le projet d'organisation d'une première conférence consacrée à la recherche en février 2016 a été adopté à l'unanimité. Son programme a été présenté lors de la Conférence de Naples. Son titre: «Connecting Psychotherapy Practice and Research»

Dates: 16 et 17 février 2016 à Vienne. Les intervenant(e)s ont été invité(e)s à cette conférence. Le critère pour les retenir a été qu'ils utilisent différentes approches de recherche adaptées à la psychothérapie et qu'ils soient en mesure de présenter un projet concret illustrant cette approche. L'objectif de la conférence consiste à initier des projets de recherche qui dépassent les frontières nationales et les clivages entre courants et confèrent une utilité en matière de recherche au pool énorme proposé par l'EAP dans la diversité de ses organisations faitières européennes et nationales et de leurs membres. Peut-être pourrait-on ainsi appliquer la PAP-S (Étude de la pratique de la psychothérapie ambulatoire en Suisse) à l'échelle européenne? Je recommande également aux membres de l'ASP de participer à cette conférence. Informations: www.europsyche.org.

Peter Schulthess
Membre délégué de l'ASP au Comité de l'EAP
(accompagné de Gabi Rüttimann)